



Compte rendu du conseil d'école du 13 juin 2017

Présents :

Parents élus : Mmes Ducarroz, Mailler, Dias, Barras, Milliasseau, Juppet.

Mairie : Mmes Manouvrier, Brissaud, Vidon, Jeanblanc, Mailler.

Enseignants : Mmes Charles, Ruby, Bernard, Belcastro, Perrissez, Manouvrier et M. Message Thebaudeau, Bel.

DDEN : M. Branchy

Excusé : M. Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

✓ Bilan 2016 – 2017

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Il a concerné cette année : une cinquantaine d'enfants, 1 à 2 fois par semaine.

Les domaines concernés restent identiques : lecture implicite (phonologie, compréhension, fluence), conjugaison, méthodologie et remédiation.

Sur la dernière période, des groupes concernant les GS ont été également organisés (mémorisation des lettres), lecture et vocabulaire pour les CE1, mathématiques et lecture/informatique en CE1/CE2, lecture pour les CE2/CM1, lecture et révision conjugaison et grammaire pour les CM1/CM2). Ainsi, tous en ont bénéficié (GS au CM2), participant à des activités plus ludiques, tout en restant pédagogiques et en liaison avec le projet d'école.

Projets

- maternelles : visite de la ferme de Chalonne, de la graine au pain (à faire : le 15/06)
- CP/CE1 et CE1/CE2 : visite du musée des Beaux-Arts à Lyon et de la ville (à faire : le 15/06)
- liaison GS et CP avec un travail commun, des échanges et des visites de classes
- piscine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 à Saint Vulbas (10 séances)
- piscine pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 à Montalieu
- Participation massive des enfants volontaires à la course « La ronde des couleurs » dimanche 4 juin.
- Participation au solstice de Brangues pour les CE2/CM1 au théâtre de Montalieu le 06/06
- Les CP/CE1 et CE1/CE2 ont bénéficié de 3 sorties autour d'étangs avec l'association Lo Parvi dans le cadre des ENS

Tous ces projets ont été financé par le Sou des Ecoles, la Mairie, La communauté de Communes et le conseil général (en partie pour le projet ENS)

RASED : réseau d'aide, Antenne de Montalieu

Mme Micolle (maître E) est intervenue de façon régulière (prise en charge de groupe d'élèves) du mois de novembre à juin dans les cycles 2 et 3.

Mme Ravet (psychologue scolaire) a poursuivi ses suivis réguliers auprès de certains élèves, des bilans.

✓ Rentrée 2017 :

Effectifs : 139 enfants

En attente de la CAPD du 20/06

16 PS inscrits + 5 nouvelles inscriptions autres que PS / 12 CM2 partants – 6 départs
L'école de Courtenay est en situation à étudier. Une CAPD aura lieu le 20 juin pour statuer.

Maternelle : 45 enfants (16 PS, 15 MS, 14 GS)

Elémentaire : 94 enfants (14 CP, 16 CE1, 20 CE2, 21 CM1, 23 CM2)

Equipe pédagogique et répartition :

Les répartitions pourraient être les suivantes (changements possibles en fonctions d'éventuelles inscriptions et soumis à l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale + ou d'une éventuelle fermeture) :

PS-MS	8 + 15	Mme Manouvrier	CE1-CE2	6 + 20	Mme Belcastro
PS-GS	8 + 14	Mme Bernard	CM1	21	M. Bel
CP-CE1	14 + 10	Mme Ruby	CM2	23	Mme Charles

Présentation d'une répartition possible sur 5 classes en cas de fermeture:

PS-MS	16 + 15	GS-CP	14 + 14	CE1-CE2	16 + 10
CE2-CM1	10 + 16	CM1-CM2	5 + 23		

Nous regrettons le départ de Mme Sandra BENITO (aide administrative) qui était d'une grande aide au niveau de l'accueil des enfants à 8h20 et 13h20, des appels téléphoniques, de l'accueil des professionnels et des enfants pendant les temps de classe...

Cela demandera beaucoup plus de rigueur pour les familles au niveau des horaires à respecter scrupuleusement, des appels téléphoniques lors d'absence de leur enfant...

Y Projets pour 2016/2017 : (Ebauche)

- projet musique (élémentaire) : English songs de septembre à janvier ????
- projet autour des jeux de société et des jeux de construction
- piscine pour les CP/CE1 et CE1/CE2 à St Vulbas
- piscine pour les CM1 et CM2 à Montalieu

Pour ces cycles piscine, les enseignants ont besoin de parents agréés pour accompagner. Nous vous communiquerons les dates d'agrément dès la rentrée de septembre.

Ces projets restent hypothétiques, selon les finances. D'autres pourront se rajouter par la suite...

Y Règlement intérieur

Les goûters : suppression des goûters pendant le temps d'école et aux récréations, éventuellement à l'accueil (pour les maternelles). Possibilité à la garderie (ou à l'accueil en élémentaire pour cas exceptionnels).

Les raisons :

- tendance institutionnelle de l'E.N. pour éviter les risques d'obésité et de malnutrition.
- les problèmes d'échanges (risque d'allergie) et d'envie...
- les bonbons, sucreries ne sont pas des goûters.
- les sucettes interdites pour les anniversaires.
- une équité par rapport aux maternelles qui n'ont plus de goûters depuis plusieurs années.

L'accueil dans les classes à 8h20 et à 13h20

- gain de temps.
- commencer la journée de façon plus sereine, moins de conflits.
- relation privilégiée avec l'enseignant.

Il sera demandé aux parents d'être très vigilants quant aux horaires.

Les jeux personnels sont interdits

- problème d'envie, de conflits
- différence entre la maison et l'école (lieu d'apprentissage)
- les jeux seront pédagogiques et apportés par les enseignants
- isoler les enfants dans leurs pratiques qu'ils connaissent déjà. Cela ne les pousse pas à jouer à d'autres jeux, à se tourner vers les autres.

Y Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école

- Inscription cantine et garderie.

Le logiciel est commandé. Dès septembre, les inscriptions se feront par Internet. Pour le règlement, rien de modifié par rapport à aujourd'hui.

- Chalet pour stocker le matériel de sport et vélos.

L'aménagement est prévu pour la rentrée de septembre après concertation avec l'équipe enseignante.

- Réfection de la pelouse.

La réfection de la pelouse est prévue aux vacances de la Toussaint. Elle sera donc condamnée pour un certain temps.

Y Questions diverses

- Réflexion sur les rythmes scolaires.

Aucune décision institutionnelle n'est mise en place actuellement. Toutefois la Mairie a réfléchi et se montre favorable à la semaine des 4 jours.

D'après le questionnaire réalisé auprès des familles, la majorité des familles était favorable au retour de la semaine des 4 jours.

L'équipe enseignante est également favorable à la semaine des 4 jours.

La Mairie est en attente d'un cadre législatif officiel pour éventuellement mettre en place ce rythme dès la rentrée 2017.

- Serait-il possible d'avoir des TAP plus variés (activités différentes proposées chaque trimestre) ?

Sur Courtenay, les TAP sont gratuits, menés par des bénévoles qui s'engagent dans les activités en fonction de leurs compétences.

Pour varier, il faudrait faire intervenir des professionnels, rendre les TAP payants, ce qui ne correspond pas à la politique actuelle choisie par la Mairie.

- Les TAP seront-ils maintenus ?

Si la semaine à 4 jours 1/2 est maintenue, les TAP seront reconduits.

- Des remarques sont faites sur certains parents et sur des nourrices avec des enfants debout et non attachés dans les voitures alors qu'équipe enseignante et parents sensibilisent nos enfants à la sécurité.

C'est de la responsabilité de chacun.

- Questionnement sur les pesticides épanchés autour de l'école ?

La Mairie contacte le propriétaire des champs autour de l'école.

L'équipe enseignante remercie grandement : la Mairie, les parents d'élèves élus, M. le DDEN, les parents bénévoles pour la bibliothèque et le soutien des écoles pour leur engagement dans la vie de l'école.